

Participez à la restauration de cette église !

◆ LE PROJET

La bastide de Sauveterre-de-Guyenne est réputée pour son plan orthogonal, sa place centrale à arcades et ses quatre portes fortifiées. En 2023, la commune lance une restauration de l'église de St-Léger-de-Vignague. La première tranche de travaux consistera en des travaux d'urgence et de mise hors d'eau des extérieurs. La seconde tranche aura pour objet la restauration et la mise en valeur des intérieurs. La dernière tranche de travaux concernera les abords de l'édifice.

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Si la commune actuelle de Sauveterre-de-Guyenne est née de la fusion de trois anciennes paroisses rurales, la bastide fut implantée aux confins de deux de ces paroisses : Saint-Léger et Saint-Romain. En l'absence de sources écrites anciennes, la date d'implantation des églises n'est pas connue. Toutes conservent une partie romane attribuée aux XIème ou XIIème siècle. L'église de Saint-Léger-de-Vignague est l'édifice nécessitant la plus importante intervention. Il n'en reste plus que le chevet qui comprend une abside et un chœur, celui-ci plus large et couvert d'une coupole dont la calotte est découronnée. La nef a été détruite durant les guerres de Religion et

un incendie a endommagé la partie Ouest au 16e siècle. L'église a été inscrite au titre des monuments historiques le 5 octobre 1925.

◆ LA MOBILISATION

La Commune s'inscrit dans une histoire et un patrimoine riche et diversifié qui font la fierté de ses habitants, très préoccupés de préserver leur patrimoine. Les habitants comme les curieux apprécient de flâner dans les rues de cette cité en imaginant la vie au temps des chevaliers, notamment grâce aux visites théâtralisées de l'office du tourisme. La Municipalité, soutenue par les habitants, s'investit pour protéger ces particularités. Le patrimoine fait partie intégrante du mode de vie des habitants et du parcours des touristes mais aussi de l'identité locale. Il est au cœur des animations tout au long de l'année : Foires, marché hebdomadaire, fête des vins, fête médiévale, journées du patrimoine, expositions et conférences, brocante, vide-greniers, etc.

Montant des travaux 362 653 € HT

Objectif de collecte 20 000 €

Début des travaux Septembre 2023

Crédit photos © Fondation du patrimoine / Commune Sauveterre-de-Guyenne / Henry Salomé



► Bulletin de don

► **Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église St-Léger-de-Vignague à Sauveterre-de-Guyenne (33)**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte. S'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/88084

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'église St-Léger-de-Vignague à Sauveterre-de-Guyenne (33)

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale : _____

Forme juridique : _____ SIREN : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Exemples de dons

80 € 150 € 250 € 500 €

Coût réel après réduction

28 € 51 € 85 € 170 €

Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Coût réel après réduction

20 € 38 € 63 € 125 €

de l'impôt sur la fortune immobilière
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Coût réel après réduction

32 € 60 € 100 € 200 €

de l'impôt sur les sociétés
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-PluriVois 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libérés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Aquitaine

7, rue Fénelon

33000 Bordeaux

05 57 30 08 00

aquitaine@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



MAIRIE DE SAUVETERRE-DE-GUYENNE

28 place de la République

33540 Sauveterre-de-Guyenne

05 56 71 50 43

<https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/>

FONDATION

► Je donne !

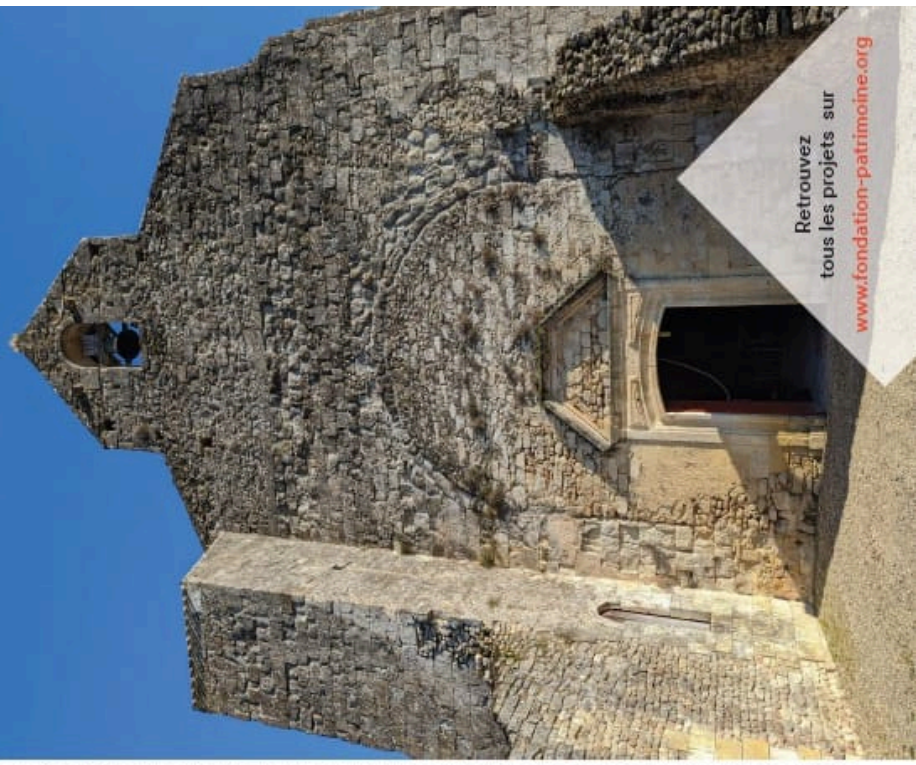


DU PATRIMOINE

Pour la restauration de

L'église St-Léger-de-Vignague à Sauveterre-de-Guyenne (33)

Gironde



Retrouvez tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org